

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 167 / 17 mars 2014

Je pense à mon AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

UBU N'AIME PAS MARIANNE

Vous voulez retirer 20 € dans un distributeur automatique...qui vous refuse la transaction.

Vous vous présentez au guichet de votre banque où l'on vous informe d'un prélèvement pour « frais d'intervention », dont vous ignorez le motif, qui vous a mis à découvert et bloque votre compte.

Vous voulez des explications. La personne de l'accueil vous informe qu'il vous faut prendre un rendez-vous avec votre conseiller par téléphone.

Vous insistez, vu l'urgence, vous expliquez que vous travaillez et que vous ne pouvez pas vous libérer quand vous voulez, ni même téléphoner facilement...

Non, non, pas possible d'être reçu, ni même de prendre un rendez-vous sur le champ, il faut téléphoner, c'est la consigne du chef d'agence...

Vous répliquez que justement, avant de vous déplacer, vous avez essayé de téléphoner, mais que personne ne décroche. Et c'est même pour cela que vous êtes là. D'ailleurs, vous le prouvez en appelant avec votre portable, devant la personne de l'accueil...

Peu importe, il faut téléphoner, plus tard, vous répète-t-on.

Où mais alors, pourquoi ça ne répond pas, insistez-vous encore ?

Parce que ceci, parce que cela, vous dit, avec le sourire, la gentille personne de l'accueil...

Ubuesque non ? Et, penserez-vous, pas vraiment plausible....

Sauf si, au lieu d'une banque, il s'agit d'un SIP (on ne le nommera pas) et si, au lieu d'un découvert, il s'agit d'un avis à tiers détenteur (ATD dans le jargon).

On veut bien croire que la majorité des ATD sont adressés à des personnes peu coopérantes qui n'ont pas réagi aux relances.



Mais, au cas particulier, une femme séparée de son conjoint a fait l'objet d'un ATD alors que c'est le mari qui a reçu l'avis d'imposition à la taxe foncière...et les relances.

Pas de chance, le numéro de compte bancaire figurant sur la dernière déclaration de revenus

commune était le sien !

Que se passera-t-il le jour où c'est un excité qui se présentera au pré-accueil ?

Peut-être vaudrait-il mieux éviter d'avoir à remplir un jour prochain une fiche de signalement d'agression.

Au delà, quelque soit le motif du déplacement d'un contribuable, notre administration ne doit-elle pas avoir une

minimum de considération et de correction en ne l'envoyant pas paître ?

C'est quoi déjà au juste la charte Marianne ?

CHRONIQUE D'UN DESASTRE ANNONCE

Qu'est-ce qui va coûter entre 235 et 290 millions d'euros ?

C'est le nouveau et pitoyable fiasco de l'Opérateur National de Paye (ONP), l'application qui devait à terme gérer la paye de l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat et assurer la gestion des ressources humaines.

Abandonné, en quelques heures, sans concertation sur le devenir des 215 collègues qui y travaillaient (dont une quarantaine de la DISI Ouest).

Cela dit, la CGT ne pleurera pas l'abandon d'un outil qui aurait eu des conséquences sur l'emploi des services RH et liaison-rémunération et aurait éloigné encore plus la gestion du terrain, avec toutes les conséquences négatives en cas de problème.

Autre leçon à tirer : le recours (très coûteux) à des prestataires informatiques privés en parallèle de nos propres services n'aura finalement pas permis de faire aboutir un projet mal géré. Raison de plus, comme le réclame la CGT, de réinternaliser toutes les études informatiques.

BAROMETRE

Les résultats du « baromètre social » sont en ligne sur Ulysse. Ils méritent une analyse complète fine des réponses, parfois contradictoires...

54% des agents de la DGFIP ont répondu au questionnaire, ce qui témoigne de l'intérêt pour nos conditions de travail.

Quelques données rapides et très partielles :

Sur une échelle de 1 à 10, la quantité de stress est évaluée pour 44% d'entre nous de 5 à 7, et pour 35% de 8 à 10. Dans 61% des cas, la principale raison en est la charge de travail.

La dernière question demandait quels étaient les 3 points prioritaires sur lesquels il faudrait agir dans la structure ou le service. En tête des réponses...la rémunération (49%), devant les conditions de travail (40%) et l'organisation interne (30%).

Le compte-rendu du groupe de travail du 5 mars sur les **trésoreries spécialisées** en ligne sur notre site national ou en lien [ici](#).

Objectif de la DGFIP : réduire les implantations.

Inquiétant pour nombre de trésoreries de proximité qui perdraient l'activité liée au secteur hospitalier.

**Cotisations d'allocations familiales : encore 30 milliard d'exonérations !
Monsieur le Président, arrêtez de nourrir les « pigeons » du Medef !**



Donnez à nos services les moyens de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale !

A l'appel des organisations syndicales Solidaires, CGT, FO et CFDT, les agents des finances publiques sont tous appelés à se mettre en grève le 20 mars 2014. Il s'agit de mettre un coup d'arrêt à la DGFIP à une politique de réduction de la dépense qui se traduit par la pénurie de moyens, les suppressions d'emplois, l'abandon de missions et la dégradation des conditions de vie au travail.